

Montel Inc.

Journalier - 15796

Description

Tu veux un emploi payant et permanent à temps plein dans une usine reconnue et établie depuis près de 100 ans? C'est le moment d'envoyer ton CV! Montel est à la recherche de manœuvres motivés et polyvalents pour son usine située à Montmagny. Possibilité de travail de jour et de soir.

Description du poste

Responsabilités

Les journaliers auront comme mandat de travailler sur les différents postes de production en usine. Ils pourraient être amenés à travailler dans les départements d'assemblage, de peinture ou de tôlerie.

Affectations possibles à l'entrée :

- Accrocheur : Accrocher les différentes pièces sur la chaîne de peinture
- Emballeur : Décrocher les pièces de sur la chaîne et les emballer
- Manutentionnaire : Se déplacer sur les différents postes de la chaîne de peinture selon les besoins et la demande
- Préposé tôlerie : Opérer les machines après qu'elles aient été programmées
- Aide monteur : Assister les monteurs dans l'assemblage des chariots

(Noter que ces postes sont des postes d'entrée chez Montel. Les candidats qui le désirent pourraient être formés sur d'autres postes selon les ouvertures et la disponibilité.)

Profil recherché

Exigences

- En mesure de travailler sur le quart de jour ou de soir
- Bonne capacité d'apprentissage et rapidité d'exécution;
- Bonne capacité physique;
- À l'aise de travailler à plusieurs postes et dans plusieurs départements
- Expérience dans le domaine manufacturier. (atout)

Avantages du poste

- Assurances collectives
- REER

Si vous avez des questions sur le poste ou si vous souhaitez postuler à cette offre, vous pouvez contacter Lola Vidal à cette adresse email : lvidal@montmagny.com

Détails de l'offre

- 📍 Montmagny
- 🏭 Industrie manufacturière
- 📄 Emploi à temps plein
- 💰 22.16\$ / h
- 🕒 heures / semaine

(Noter que ces postes sont des postes d'entrée chez Montel. Les candidats qui le désirent pourraient être formés sur d'autres postes selon les ouvertures et la disponibilité.)

Avantages

Horaire de 4 soirs / semaine
Prime de soir de 0.85\$/h
Salaire minimal de 22.16\$/h
Congés maladie
Formation continue
Régime d'assurance collective
Assurance frais médicaux et paramédicaux
Assurance vie
Programme d'aide aux employés
Activités sociales
Cadeaux de reconnaissance de l'ancienneté
Référencement de talents
Stationnement sur place
REER participatif de l'employeur
Congés mobiles
Possibilité d'avancement
Événements d'entreprise